



Prévention des vols de véhicules

Depuis plusieurs semaines, l'arrondissement de VALENCIENNES est touché par une recrudescence de vols de véhicules.

Le ou les malfaiteurs sont équipés de dispositifs électroniques permettant de programmer des duplicata de clés de démarrage et de dérober les véhicules très rapidement et avec peu ou pas de dégradations.

Nous appelons donc à la vigilance tous les propriétaires de ce type de véhicules.



Dans la mesure du possible :

- **Rangez vos véhicules dans vos garages ou cours d'habitation, portes et portails verrouillés ;**
- **Des dispositifs empêchant ou ralentissant les malfaiteurs de type canne antivol, alarmes, tracker GPS caché dans l'habitacle... peuvent se révéler dissuasifs ; bloquer votre véhicule avec un autre véhicule moins « intéressant » peut également dissuader les voleurs ;**
- **Ne laissez pas vos clés de véhicules dans l'entrée de votre habitation. Si votre porte n'est pas verrouillée, certains entrent chez vous de nuit, dérobent vos clés et partent avec votre véhicule ; d'autres, mieux équipés, utilisent des dispositifs permettant de capter les signaux émis par vos clés de démarrage, les dupliquent et créent un double permettant de partir avec votre véhicule sans aucune effraction ;**

Les enquêtes menées ont permis d'établir que lorsque les délinquants dupliquent vos clés, les feux de détresse de votre véhicule se déclenchent généralement le temps de la reprogrammation. Durant ce temps, pour plus de discrétion, les voleurs s'éloignent et reviennent dérober votre voiture dès que terminé. **Ainsi, si vous constatez dans la rue qu'un véhicule a les feux de détresse allumés, et ce même si personne ne se trouve à proximité, contactez immédiatement le 17.**